



Paris, le 2 août 2022

La FNADEPA présente ses propositions au ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA) a été reçue par Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées ce mardi 2 août, lors d'un entretien bilatéral.

Au cours de ce riche entretien, Jean-Pierre Riso, président et Annabelle Vêques, directrice, ont longuement échangé avec le nouveau ministre sur l'urgence à agir face aux grandes difficultés du secteur et la crainte d'un effondrement de l'accompagnement des personnes âgées.

En particulier, ils ont insisté sur les extrêmes tensions RH, les difficultés financières et budgétaires (sous-évaluation du Ségur de la Santé et de la prime Grand âge, explosion des coûts de l'énergie, impact de l'inflation) et l'impérative nécessité de mettre en œuvre une loi programmatique pour le Grand âge dans les meilleurs délais.

A ce titre, la FNADEPA a présenté au ministre ses « 25 propositions pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées », et évoqué les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2023 telles que :

1. Lancer un « plan Marshall » des métiers du grand âge pour augmenter significativement le nombre de personnels (recrutement, formation, communication) ;
2. Appliquer le Ségur de la Santé à tous les professionnels du Grand âge, et notamment aux personnels de l'ensemble des résidences autonomie (avec et sans forfait soins), qui en restent exclus à ce jour ;
3. Sécuriser le financement du Ségur de la Santé et de la Prime Grand âge et le réévaluer annuellement ;
4. Mettre en œuvre un bouclier tarifaire énergie et un soutien face à l'inflation ;
5. Dégeler le tarif global et favoriser son développement ;
6. Fusionner les sections soin et dépendance des Ehpad en une section unique gérée par des Agences Régionales de Santé et de l'Autonomie (ARSA) ;
7. Accompagner la mise en place des services autonomie ;
8. Réformer l'aide sociale...

La FNADEPA salue l'écoute du ministre et espère que le PLFSS présenté à l'automne contiendra des mesures efficaces pour soutenir dès maintenant l'accompagnement des personnes âgées.

Contact presse

Marie-Hélène CHALS – FNADEPA
01 49 71 55 38 / 06 07 98 54 03
mh.chals@fnadepa.com